



**lundi, 14. Novembre 2016**

**SOMMAIRE** Cliquez sur les titres pour lire les articles

<b>Marché &amp; Economie.....</b>	<b>2</b>
<i>Rencontre gouvernement-walis : Bonnes perspectives pour le développement local.....</i>	<i>2</i>
<i>Collectivités locales : Un rôle central.....</i>	<i>3</i>
<i>Emprunt national pour la croissance : 568 milliards de DA collectés .....</i>	<i>3</i>
<i>Croissance économique et investissement.....</i>	<i>3</i>
<i>Le projet de loi sur la PME présenté à l'APN : Le rôle de l'ANDPME renforcé .....</i>	<i>5</i>
<i>Global Entrepreneurship Week Algeria 2016 : Agriculture et nouvelles technologies .....</i>	<i>6</i>
<i>Aéroport Ahmed-Benbella d'Oran : Le grand décollage .....</i>	<i>7</i>
<i>Réunion de l'Opep à Vienne : Optimisme algéro-saoudien.....</i>	<i>8</i>
<i>Algérie - Hongrie : Rencontre d'affaires.....</i>	<i>8</i>
<i>Réserve mondiale d'or : L'Algérie à la 25e place.....</i>	<i>9</i>
<i>Lait: la facture d'importation en baisse de près de 30% sur les neuf premiers mois.....</i>	<i>9</i>
<i>Agroalimentaire : Les industriels tunisiens délocalisent massivement vers l'Algérie .....</i>	<i>10</i>
<i>Viandes rouges : Augmentation de 3% .....</i>	<i>10</i>
<b>Commerce .....</b>	<b>10</b>
<i>Air Algérie réhabilite son service Cargo .....</i>	<i>10</i>
<i>L'INSIM lance la première promotion au profit du groupe Divindus .....</i>	<i>11</i>
<b>Régions.....</b>	<b>11</b>
<i>Nouvelle ligne ferroviaire Touggourt-Hassi-Messaoud : Réalisée à 40% .....</i>	<i>11</i>
<i>15 nouvelles fermes aquacoles à Tizi-Ouzou.....</i>	<i>12</i>



**CCI ALGÉRO-FRANÇAISE**

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

[cciaf@cciaf.org](mailto:cciaf@cciaf.org)

[www.cciaf.org](http://www.cciaf.org)

**NOS EVENEMENTS SUR**

**[WWW.CCIAF.ORG](http://WWW.CCIAF.ORG)**

### Rencontre gouvernement-walis : Bonnes perspectives pour le développement local

Source : El Moudjahid

Si le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a certifié que les législatives de 2017 constituent indéniablement une étape pour conforter l'ancrage de la démocratie, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a assuré, hier, que la Constitution est le meilleur garant de l'intégrité des échéances électorales.

«La Constitution que nous œuvrons, en tant que gouvernement, à l'exécution de ses dispositions et valeurs est le meilleur garant de l'intégrité des prochaines élections» a déclaré le ministre Bedoui lors d'une conférence de presse qu'il a animée à la clôture de la réunion Gouvernement-walis dont les travaux se sont achevés, hier au Palais des Nations, à Alger. «Les amendements constitutionnels décidés par le Chef de l'Etat et qui vont dans le sens de la consolidation de l'Etat de droit ont permis la mise en place d'une série de mécanismes en vue de garantir la transparence et la crédibilité de tout rendez-vous électoral à commencer par le scrutin des législatives» a encore appuyé le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales. Un des mécanismes des plus importants d'ailleurs et qui selon M. Bedoui «n'existe nul part à travers le monde» n'est autre que la création de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) dont son président Abdelwahab Derbal a été nommé dernièrement par le Chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika. «Cette instance est à la fois permanente et indépendante et n'a aucun rapport avec l'Administration», a-t-il assuré, précisant que son ministère et, conformément aux directives du président de la République «est prêt à réunir tous les

moyens indispensables au travail de celle-ci». A une question sur la date des prochaines législatives, M. Bedoui a fait remarquer que cela «est du ressort du Président de la République», avant d'assurer qu'«il existe des personnes qui veulent retarder ce rendez-vous que nous veillerons, en application des instructions du Président Bouteflika, à ce qu'il soit à la hauteur des aspirations du citoyen». M. Noureddine Bedoui a révélé en outre que son département ministériel se penchait sur la préparation de cette échéance à travers "la présentation hebdomadaire au gouvernement de plus de 80 mesures (décisions et décrets) concernant les prochains rendez-vous électoraux.

#### **Les nouveautés attendues dans le prochain code communal et de wilaya**

Ayant fait part de la révision prochaine du code communal et de wilaya, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui s'est exprimé ainsi à l'ouverture de la réunion Gouvernement-walis est revenu à révéler les grandes lignes de projet. Le ministre de l'Intérieur a, en effet, annoncé que parmi les nouveautés stipulées dans le nouveau code, il est, notamment question de l'autorisation qui sera attribuée aux P/APC de souscrire à des crédits bancaires pour la réalisation des projets liés au développement de leurs communes respectives. Le nouveau code communal et de wilaya actuellement en phase d'élaboration au niveau du ministère de l'Intérieur prévoit, en outre, selon M. Bedoui des dispositions devant permettre aux responsables des collectivités locales de décider eux-mêmes de la stratégie et même de la politique de gestion.

Sur un autre volet, le ministre de l'Intérieur a aussi annoncé que son département compte aussi procéder

à l'élargissement des prérogatives des secrétaires généraux des communes à même d'harmoniser, explique-t-il, leur action avec celles des P/APC et assurer une exécution des plus optimales de la stratégie décidée par les responsables de ces mêmes collectivités locales.

Au cours de la conférence de presse qu'il a animée hier, le ministre de l'Intérieur s'est dit optimiste quant à l'optimisation de la gestion des collectivités locales gagée dans un proche avenir en tenant compte notamment des recommandations de la réunion gouvernement-walis clôturée hier à Alger. Des recommandations qui se rapportent entre autres à une consécration progressive du principe de la décentralisation. «Nous sommes déjà engagés dans la décentralisation, on est en plein dedans» dira le ministre. Et c'est dans cette même optique que le nouveau code communal se décrit selon le ministre comme une réponse à l'exigence de l'heure, attendue par les citoyens.

#### **Création prochaine d'une police de proximité**

Autre annonce faite par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, la création prochaine d'une police de proximité actuellement au stade de projet et qui sera bientôt soumise au gouvernement. L'objectif escompté à travers ce projet, est bien entendu de sécuriser davantage les cités nouvellement créées et de garantir une meilleure sécurisation des zones urbaines en constante évolution, a-t-il expliqué. Sur un autre volet et pour revenir à la réunion Gouvernement-walis, M. Noureddine Bedoui rappellera que ce genre de rendez-vous de concertation a été initié et institué par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui lui a conféré une grande importance, ajoutant que les réalisations des 15 dernières années «sont immenses».

Il a ajouté, par ailleurs, que sans les valeurs de la réconciliation nationale, « nous ne serions pas arrivés à ce degré de dialogue et de concertation », faisant part de « son optimisme » quant à l'avenir de la jeunesse algérienne, porteuse d'idées et de projets novateurs, capables à même de relever tous les défis. Interrogé par ailleurs, sur la prise en charge du transport scolaire, le ministre a précisé qu'une enveloppe de 6 milliards de dinars a été allouée cette année pour cette finalité. « C'est pour la première fois qu'une somme de 6 milliard de DA est allouée pour le transport des élèves. L'Etat n'a jamais été aussi décidé pour la prise en charge de toutes les préoccupations des élèves », a-t-il indiqué ajoutant que le gouvernement ne « permettra à personne de jouer avec la sécurité de nos enfants ».

### Collectivités locales : Un rôle central

**Source : El Moudjahid**

Le wali aura un rôle central en matière de la prise de décisions dans le cadre de la nouvelle stratégie économique locale, a indiqué hier, M. Abdelhalim Merabti, responsable au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. "Nous avons constaté, que parfois, la responsabilité est diluée entre plusieurs secteurs et l'objectif de cette nouvelle stratégie est le recentrage de ce pouvoir de décision au niveau du wali qui sera le seul maître à bord", a précisé à la Chaîne III de la Radio nationale le directeur des ressources humaines au ministère. Il a expliqué que les walis sont des cadres de l'Etat ayant acquis une "grande expérience" à même de leur permettre de "s'adapter et d'exécuter" cette nouvelle stratégie économique locale. Toutefois, a-t-il dit, chaque fonctionnaire et responsable local a besoin d'une formation de recyclage qui lui permettra de prendre connaissance des nouvelles techniques de gestion et des procédures. Il a rappelé, dans ce sens, que son département ministériel a élaboré un

programme de formation destiné notamment aux nouvelles recrues diplômées d'universités et de la formation professionnelle afin de "leur inculquer la culture de l'Etat et du service public".

Le ministère qui a déjà lancé une formation d'une durée allant de 3 à 5 mois en faveur de 13.000 fonctionnaires recrutés en 2013, est en train de travailler avec l'université de Blida pour former 5.000 administrateurs recrutés en 2015 sur la base de diplômes universitaires, a-t-il ajouté. Il a révélé, par ailleurs, que le ministère est "en train de parachever" le dispositif réglementaire relatif aux Collectivités locales. "Il y a eu la mise en place du statut du personnel des collectivités locales qui a vu la création de nouvelles filières d'inspection d'hygiène et de l'environnement, de gestion technique et urbaine et des métiers sociaux et culturels", a-t-il cité.

Le nouveau statut de secrétaire général des communes "va assurer la continuité du service public et de l'Etat au niveau local", a-t-il déclaré, mettant l'accent sur la protection du SG "de l'alternance politique". Concernant les wilayas déléguées lancées en 2015 dans les wilayas du Sud du pays, il a indiqué que le ministère avait "finalisé" le texte relatif à l'organisation de ces wilayas déléguées.

### Emprunt national pour la croissance : 568 milliards de DA collectés

**Source : El Moudjahid**

L'opération d'Emprunt national pour la croissance économique, lancée du 17 avril au 16 octobre 2016, a permis à l'Etat de collecter 568 milliards de DA à la clôture de l'opération, a confié hier à l'APS le ministre des Finances Hadji Babaammi. "Nous avons mobilisé 568 milliards de DA jusqu'au 16 octobre 2016, c'est un

montant très important et je suis très satisfait des résultats de cette opération", a-t-il souligné en marge de la réunion gouvernement-walis. Interrogé sur le mode de financement du déficit budgétaire et si l'Etat allait recourir à un endettement extérieur alors que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait indiqué la veille que le gouvernement ne saurait tolérer un niveau d'endettement "élevé", M. Babaammi a souligné que "le Premier ministre a écarté le recours à un endettement extérieur excessif mais il n'a pas dit que cet endettement était interdit dans la mesure où nous avons déjà contracté (récemment) un prêt de la Banque africaine de développement (BAD) de près d'un milliard de dollars".

Concernant toujours l'éventualité d'un recours à l'endettement extérieur, le premier argentier du pays a répondu : "nous allons voir si la situation l'exige mais le gouvernement n'a jusqu'à présent rien décidé (à propos de cette question), le Président de la République n'a rien décidé, nous sommes en train de gérer les ressources financières dont nous disposons déjà". Parmi ces ressources internes dont dispose déjà l'Etat algérien figurent donc les 568 milliards de DA de l'emprunt obligataire, a-t-il soutenu.

Pour rappel, l'Emprunt national pour la croissance économique avait été lancé pour une durée de souscription de six mois avec des obligations assorties de deux taux d'intérêt fixés en fonction du délai de remboursement: les obligations de trois ans avec un taux d'intérêt de 5% et celles de cinq ans avec un taux d'intérêt de 5,75%.

### Croissance économique et investissement

**Source : El Moudjahid**

S'il est une chose à dire, c'est que la rencontre gouvernement-wali, qui a pris fin hier, est inscrite dans un cadre de mécanismes de gouvernance et constitue un « moment fort » dans la nouvelle politique de développement que le gouvernement s'attelle à mettre en place.

Elle reflète la volonté constante de l'Etat de faire valoir la nécessité d'asseoir un nouveau mode de gestion sur la base d'un accompagnement des investisseurs locaux pour faire aboutir les démarches nationales de diversification économique. Ainsi, le message que les premiers magistrats des wilayas ont bien « pu saisir » selon leurs dires, est que la relation de l'administration locale avec l'entrepreneur ne doit plus se limiter à une prestation administrative de délivrance d'autorisations ou d'agrément. Il s'agit de mettre en place des dispositifs continus en amont et en aval où le wali est appelé à démarcher les potentiels investisseurs en faisant la promotion des atouts de ses communes et daïras. De ce fait, comme nous l'ont affirmé nombre de walis que nous avons rencontrés hier, ce sont des sujets tels que l'économie et l'investissement, selon les orientations du Premier ministre, qui étaient au cœur des travaux des ateliers organisés lors de cette rencontre, et cela dans une démarche plus parachevée et répondant aux conséquences induites par la chute des prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux depuis le mois de juin 2014. Les séances ont été accompagnées d'un débat général sur le développement local et de nouvelles mesures, l'ajustement de la nomenclature de développement, le règlement des projets en stagnation dans la case du « reste à réaliser », soit leur annulation ou leur renforcement par de nouvelles autorisations de programmes en forme d'avenants pour les projets ayant atteint un taux avancé dans leur réalisation. Partant de là, et en adressant de sévères mises en garde aux walis

et aux élus locaux, contre toute entrave aux investissements, le gouvernement sous la conduite de M. Abdelmalek Sellal, aura mis les points sur les « i » quant à la rigueur que doivent désormais observer les autorités locales dans la gestion des dossiers liés au développement local.

### **Les walis sensibilisés à la nécessité de trouver des sources de revenus**

L'urgence est aussi à la réflexion autour de la recherche de nouvelles alternatives et opportunités de développement économique de plus en plus perturbé et où la conjoncture imposée par le déclin des revenus de la rente des hydrocarbures ne joue pas en faveur des collectivités locales. Cela exige, dès maintenant, des solutions solides et inédites dans le Plan d'action du gouvernement pour faire face à cet imprévu, l'arrêt n'est certes pas pour demain et un espoir concret pour la croissance du pays en dehors de la rente pétrolière. De fait, « la promotion de la production nationale est tributaire de l'aplanissement des difficultés qui entravent son développement », comme l'a souligné le ministre de l'Intérieur, M. Noureddine Bedoui, tout en insistant sur la nécessité de mettre fin aux comportements bureaucratiques qui paralysent les initiatives et portent préjudice à notre crédibilité et à notre économie. Cette nouvelle culture est axée sur l'évaluation de la performance des gestionnaires sur la base des activités et de l'emploi créé, la création d'entreprises et de l'investissement, la promotion de l'attrait économique, la régularisation de la problématique du foncier... Il a souligné, d'autre part, que l'avancement des projets et la consommation des affectations budgétaires ne constitueront plus les seuls indices de fiabilité de la gestion locale, exhortant les walis à œuvrer à l'amélioration du service public et des prestations. Une chose est sûre, les walis ont largement

adhéré à cette vision, comme l'atteste bien le wali de Ghardaïa, M. Azzedine Mecheri, qui insiste sur la mise en place d'une nouvelle feuille de route destinée à redynamiser l'économie nationale, c'est avant tout pour prémunir le pays de tous ces aléas qui prennent chaque jour de la hauteur au détriment des Etats et des peuples. « C'est aussi pour maintenir et réussir le développement durable, la mise en avant des conditions sociologiques et économiques pour la mobilisation des ressources naturelles du pays, des acteurs en vue de l'accès à davantage d'investissements et donc de ressources et d'indicateurs tangibles permettant une croissance économique durable et des progrès sociaux élargis », dira-t-il.

### **Une nouvelle feuille de route pour redynamiser l'économie nationale**

Selon notre interlocuteur, il s'agit de la recherche d'une dynamique socio-économique à même de combler les pages encore vierges du développement national, de réduire les écarts de développement industriel entre les différentes régions du pays, l'émergence d'un secteur public et privé puissant, une compétitivité et enfin la création de richesses et d'emplois. Donc, « la feuille de route projetée par le gouvernement capable de concilier le respect des besoins du pays, de la population et ceux des générations futures le tout cadré autour de la phase de préparation de l'après-pétrole », a-t-il soutenu en précisant que cette rencontre est une opportunité de travailler, mais aussi de s'écouter pour atteindre des solutions qui peuvent servir et le pays et le peuple. Incontestablement, il est clair que la rencontre gouvernement-walis peut y contribuer grandement en apportant les réponses adéquates à toutes ces questions et de fixer des objectifs précis incluant toutes les énergies nationales. Faudra-t-il encore, faire davantage pour mettre en parallèle la

sphère économique et le processus d'investissement, accorder davantage d'attention à la production nationale, la hausse également de l'investissement dans l'agriculture et l'élevage durables, comme le souligne le wali de Tiaret. Face à de tels enjeux, l'économie nationale doit continuer à se renouveler, l'importance de rationaliser la dépense publique, le registre budgétaire et comptable de l'Etat et de l'inscrire dans la transparence et la confiance, soit une assez large manœuvre pour assurer la gestion d'un environnement dynamique. « Le Président de la République, à travers, l'organisation de ce genre de rencontres, nous donne l'occasion d'exprimer nos capacités, nos programmes et nos moyens à servir notre économie », a-t-il soutenu, ajoutant : « Nous sommes là pour servir notre pays, mais aussi pour l'application du programme tracé par le Président dans le but de dynamiser les différents secteurs pour créer de la valeur et de la valeur ajoutée à notre économie ».

A ce titre, le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a initié cette rencontre l'a aussi institutionnalisée à la faveur des décisions prises lors de la dernière rencontre tenue le 29 août 2015, pour constituer désormais un rendez-vous annuel pour un échange direct, exhaustif, entre le gouvernement et les autorités locales.

### [Le projet de loi sur la PME présenté à l'APN : Le rôle de l'ANDPME renforcé](#)

**Source : El Moudjahid**

L'Assemblée populaire nationale a repris, hier matin, ses travaux en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi sur les PME.

Lors de cette séance présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de cette institution parlementaire, le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdeslam Bouchouareb, a présenté le projet de loi relatif à la loi portant orientation de la PME qui vient, faut-il le rappeler, amender la loi de 2001 relative à la Petite et moyenne entreprise (PME). Il convient de signaler, dans ce contexte, que ce projet de texte est le deuxième grand dossier en économie ayant été présenté au courant de cette session parlementaire, après le code des investissements qui a été promulgué récemment. Dans son allocution, le ministre de l'Industrie et des Mines a de prime abord souligné que ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la politique du Gouvernement et du plan sectoriel inspiré du programme du Président de la République. Il a été relevé qu'il est question notamment de renforcer et d'actualiser les lois aux fins de mieux répondre aux nouvelles exigences orientées vers la diversification de l'économie nationale. Ce texte s'inscrit également dans le cadre «d'une nouvelle génération de réformes économiques», précise le ministre.

Le ministre a également souligné que le projet de loi d'orientation sur le développement de la PME permettra de renforcer le rôle de l'Agence nationale de développement de la petite et moyenne entreprise (ANDPME) aux fins de mieux accompagner ces entreprises et leur permettre de contribuer à la réalisation des objectifs de croissance économique. Poursuivant ses propos, M. Abdesslem Bouchouareb a indiqué que ce texte consolidera les mécanismes d'appui à la PME par la promotion de l'ANDPME. Remarque importante, le projet de loi amendement la loi n° 01-18 relative à la PME (2001) propose d'élargir le champ d'activité de cette agence pour lui permettre d'intervenir, en collaboration avec les autres organismes d'appui, en matière de création, de

développement et de préservation des PME par le transfert des structures d'appui au niveau local. Cette mesure permettra de convertir les centres de facilitation, gérés actuellement par le ministère de l'Industrie, en centres d'appui et de conseil aux PME après leur rattachement à l'agence, a précisé le ministre. « Une telle reconfiguration a pour objectif de créer les synergies nécessaires avec les missions de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et une complémentarité avec les autres structures d'appui à la création d'entreprises et de start-up », explique le ministre qui fait savoir que le projet de loi propose aussi de doter l'ANDPME d'un département «Système de veille et d'information sur les PME» et d'un département dédié à la «Promotion de la sous-traitance» en lieu et place du Conseil national de la sous-traitance qui est demeuré inefficace depuis sa création en 2002. D'autre part, l'ANDPME va travailler en coordination avec les bourses de sous-traitance, note le ministre.

### **Tout pour encourager la création de PME**

Avec ce nouveau projet de loi, il est attendu, la mise en place de «nouvelles mesures de soutien, plus adaptées aux besoins des PME, en proposant de nouvelles aides destinées à leur soutien durant la phase de création et à l'amélioration de leur compétitivité». Les PME bénéficieront de l'aide et du soutien de l'Etat, prévus par cette loi, en fonction de leurs tailles et des priorités définies par filière et territoire. Ces mesures consistent notamment en la création d'un fonds d'amorçage des start-up innovantes, à travers le financement des frais préalables devant permettre la conception du produit prototype. Le ministre soutient, haut et fort, que l'amendement de la loi n° 01-18 est devenu «un impératif», en raison des mutations économiques et financières survenues aux niveaux national et

international, depuis son entrée en vigueur en 2001. La reformulation de cette loi vise à donner un nouveau souffle à la politique de développement des PME, affirme M. Bouchouareb. Il faut savoir, d'autre part, que la commission des affaires économiques, de développement, d'industrie, de commerce et de planification à l'Assemblée populaire nationale (APN) a introduit, dans son rapport préliminaire, près d'une quarantaine d'amendements dont la majorité sont de forme et ne modifient pas le contenu du projet de loi. Selon cette même source, ce texte vient « combler les lacunes enregistrées suite à l'application de la loi n° 01-18 en vue d'asseoir une nouvelle dynamique à même de relancer le rôle des PME en tant que vecteur de la croissance nationale, à travers la garantie d'un climat propice à l'appui à la création de PME ».

Lors de l'examen du contenu de ce projet de loi, une centaine de députés devaient prendre la parole. Au moment où grand nombre de représentants du peuple ont vivement salué le contenu de ce texte, d'autres ont émis quelques observations. C'est le cas par exemple des députés du PT qui ont demandé « un bilan de la politique de privatisation », disent-ils. Aussi, des membres de la chambre basse du Parlement se sont interrogés sur « la valeur ajoutée apportée par ces entreprises après les importantes mesures incitatives contenues dans la loi de 2001 », estimant que ces nouvelles mesures étaient « insuffisantes pour créer un tissu de PME, dans un contexte marqué par l'absence de pôles industriels qui englobent ces entreprises ». D'autre part, nombre de députés ont souligné la « nécessité », disent-ils, d'un bilan quant au programme de mise à niveau des entreprises, élaboré par l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME), avant la mise en œuvre de la nouvelle loi.

## Global Entrepreneurship Week Algeria 2016 : Agriculture et nouvelles technologies

### Source : El Moudjahid

L'Algérie au même titre que 165 pays du monde, célébrera à partir de demain, et jusqu'au 20 novembre 2016, la semaine mondiale de l'entrepreneuriat.

Pour cette édition, la célébration Global Entrepreneurship Week Algeria 2016 (GEW), il sera question de mettre en avant les entrepreneurs algériens et d'inspirer la nouvelle génération de créateurs d'entreprises dont l'ambition de concrétiser leurs idées et les appliquer sur le terrain.

Aujourd'hui, l'Algérie est considérée parmi les leaders de ce mouvement mondial, grâce aux efforts des 535 organisations partenaires qui ont organisé des milliers d'activités tout au long de l'exercice annuel. Pour la seconde année consécutive, notre pays a reçu le trophée « Compass Award for Champion Catalyzers events » qui prime le pays qui a organisé le plus d'événements au niveau national. La rencontre économique sera placée sous le thème « Agriculture et nouvelles technologies, Productivité, compétitivité et Entrepreneuriat ». Le choix du thème n'est pas fortuit puisque ledit sujet se conforme aux orientations du gouvernement relatives à l'importance du développement de la productivité, la compétitivité du secteur agricole, et la nécessité de booster les exportations de ses produits. L'objectif de la célébration de la GEW 2016, est d'inspirer les étudiants et les porteurs de projets afin qu'ils investissent le monde agricole, qu'ils fassent émerger les startups qui vont faciliter la vie des agriculteurs, et que les nouveaux

projets mettent le numérique au service de l'agriculture.

A cette occasion les experts, entrepreneurs, chercheurs, porteurs de projets, et les étudiants participants à la journée de célébration auront l'opportunité d'explorer les voies et moyens pour faire de l'agriculture un secteur rentable, générateur de profits, créateur d'emplois, dans lequel l'innovation est le maître mot.

Cela à travers l'utilisation des techniques très diversifiées développées par l'enseignement agricole, mais aussi en faisant appel aux organismes techniques de développement agricole, par la Recherche universitaire, ainsi que par les firmes industrielles, aux agrofournitures acquises : semences, engrais, produits de traitement des cultures, produits de l'industrie de l'alimentation du bétail et aux équipements apportés par la technique moderne : Machinisme agricole, irrigation et drainage des sols, culture sous serre et culture hors-sol, etc. Les concepteurs de l'événement ont également souligné que les nouvelles technologies (biosciences, énergies renouvelables, etc.) et les outils numériques sont devenus incontournables pour apporter efficacité et compétitivité au secteur de l'agriculture, dans toutes ses filières.

La cérémonie d'ouverture de la GEW verra la participation des startups inspirantes, qui présenteront leurs parcours, devant un parterre d'étudiants et de porteurs de projets. Des experts et des chercheurs s'exprimeront sur les thématiques suivantes les Technologies agricoles et innovations, la transformation de produits agricoles - l'agro-industrie, la mise à niveau du secteur agro-industrielle, et le montage d'une entreprise agricole rentable. Il s'agira de montrer à la jeune génération que l'amorce d'une révolution verte est possible, que les entrepreneurs, les agriculteurs et les chercheurs sont les acteurs de ce changement

profond, et que le numérique, l'économie du partage et les startups innovantes, entre autres, sont les moyens avec lesquels l'Algérie pourra booster le secteur traditionnel de l'agriculture.

## [Aéroport Ahmed-Benbella d'Oran : Le grand décollage](#)

**Source : El Moudjahid**

Les travaux de réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran Ahmed-Benbella connaissent un rythme jugé soutenu et devront permettre, une fois achevés, de doter la capitale de l'ouest du pays d'une infrastructure à la hauteur de son ambition de devenir l'une des plus importantes métropoles du bassin méditerranéen.

Ce projet structurant pour lequel l'État, représenté par l'Établissement de gestion de services aéroportuaires d'Oran (EGSA), a consacré d'importants moyens financiers et techniques, sera la vitrine d'Oran qui abritera, en 2021, la 19<sup>e</sup> édition des jeux Méditerranéens. Les travaux de réalisation de cette infrastructure, lancés début 2013, ont pris, ces derniers temps, une vitesse de croisière, a-t-on constaté, lors d'une récente visite de ce chantier. Plusieurs dispositions ont été prises afin d'accélérer la cadence des travaux, a souligné à l'APS, le DG de l'Entreprise qui table sur la réception de l'aérogare avant la fin de l'année 2017.

La mise en service de la nouvelle aérogare se fera en mars 2018, après l'achèvement d'autres opérations annexes du projet, a précisé Abdelkader Kessal, soulignant que cette nouvelle aérogare, dédiée au trafic aérien international, sera réalisée selon les standards

internationaux et des avancées technologiques en matière de gestion des grands aéroports.

Les travaux ont atteint un taux de 55%, avec l'achèvement des gros œuvres, à savoir la structure de béton de cette aérogare, s'étalant sur une superficie globale de plus de 43.000 m<sup>2</sup>, dont 15.000 m<sup>2</sup> bâtis. Des avis d'appel d'offres nationaux et internationaux relatifs à la réalisation des travaux annexes ont été lancés récemment. Il s'agit, entre autres, des équipements techniques aéroportuaires, de l'éclairage, des caméras de télésurveillance, des matériels nécessaires pour les pistes d'atterrissages et autres. Abdelkader Kessal a noté, à l'occasion, que la construction de la tour de contrôle de cette nouvelle aérogare, confiée à l'Établissement national de navigation aéronautique (ENNA), se déroule dans de «bonnes conditions».

### **Objectif : 3,4 millions passagers par an**

Ce projet a bénéficié récemment d'une extension qui permettra le traitement de 3,4 millions de passagers par an, dès la mise en service de cette nouvelle aérogare en 2018, au lieu de 2,5 millions de passagers prévus initialement. L'étude préliminaire du projet avait fixé à 3,4 millions de passagers à traiter à l'horizon 2035. Cette extension en voie de réalisation permettra d'ajouter deux autres modules qui offriront la possibilité d'atteindre à l'avenir les 6 millions de passagers/an. Cette nouvelle infrastructure permettra de traiter simultanément six vols, grâce à six trains d'embarquements directs depuis et vers l'avion. Par ailleurs, 33 boxes d'enregistrement seront réservés aux différentes compagnies aériennes.

Les responsables de l'EGSA d'Oran comptent donner un «look» particulier à la nouvelle aérogare en l'érigeant en bâtiment intelligent, avec une haute performance

énergétique. En effet, une entreprise nationale spécialisée dans le domaine a été désignée pour la fourniture et la pose des panneaux solaires, tout en préservant une certaine harmonie avec le futur édifice sur le plan architectural. Dans ce cadre, il est prévu la pose de panneaux solaires de haute technologie en matière de production de l'énergie, sur une surface-plafond de 13.000 m<sup>2</sup>, sur un total de 15.000 m<sup>2</sup> de superficie bâtie.

Ces panneaux assureront 25% des besoins de cette aérogare en électricité. Le reste de la surface bâtie sera aménagé en espaces verts, à titre décoratif. La pose de ces panneaux sera lancée février prochain, pour s'achever en juillet, selon les prévisions de l'EGSA. Il est prévu également la mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales pour être réutilisées à d'autres fins. Ce grand structurant comprendra aussi d'autres opérations, à savoir la réhabilitation et la modernisation de l'ancienne structure de l'aéroport, consacrée actuellement au trafic international. Cet espace sera dédié au trafic domestique, a indiqué le DG de l'EGSAO.

Pour l'activité fret, un bâtiment est en cours de construction au niveau du même aéroport. La direction de l'EGSAO mise beaucoup sur cette activité pour booster son chiffre d'affaires et créer de l'emploi. Ce projet de fret enregistre un taux d'avancement de 60%. Il comprend également la réhabilitation des hangars de stockage et le traitement des marchandises, a indiqué Abdelkader Kessal.

Le volume du fret devra passer de 2.000 tonnes/an actuellement à 15.000 tonnes/an, après l'achèvement de toutes les opérations de modernisation de l'aéroport international. Pour l'ancienne aérogare de l'aéroport d'Oran, plusieurs opérations de modernisation y seront

concrétisées afin d'offrir aux usagers des vols domestiques un cadre agréable et des services de qualité, a indiqué le même responsable. Il a également rappelé que l'espace destiné actuellement au trafic international a été renforcé par plusieurs opérations de réhabilitation visant l'amélioration des prestations telles que l'élargissement du hall d'arrivée avec la mise en service d'un troisième tapis roulant des bagages permettant de traiter trois vols d'arrivée en même temps. Par ailleurs, les capacités de stationnement des véhicules au sein des parkings atteindront les 5.400 places, notamment avec la réalisation d'un parking à étages, près de la nouvelle aérogare, et l'extension des capacités d'accueil du parking, côté chapiteau qui assure les vols domestiques actuellement. Cet espace sera destiné exclusivement aux vols spéciaux hadj et omra.

Pour le renforcement de la sécurité de cet aéroport, il a été procédé à l'édification d'une ceinture de mur d'une longueur de 11 km, doté de moyens d'éclairage performants, dont l'énergie est produite par les panneaux solaires installés tout au long de ce sillage.

Par ailleurs, l'automatisation du stationnement aux parkings de l'aéroport international d'Oran sera élargie et modernisée, selon Abdelkader Kessal qui a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance du projet d'extension du réseau du tramway d'Oran vers les terminaux national et international. Une réflexion a été enfin lancée pour la réalisation d'une aérogare annexe pour les jets privés et autres aéronefs assurant des vols non réguliers, a confié M. Kessal, qui a aussi annoncé la création d'un centre de formation spécialisé dans le recyclage des personnels chargés de la gestion aéroportuaire, ainsi que la réalisation d'un salon d'honneur de haut standing.

## Réunion de l'Opep à Vienne : Optimisme algéro-saoudien

**Source : El Moudjahid**

Le ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, et son homologue saoudien, Khalid Al Falih, ont affiché leur optimisme quant à la conclusion d'un accord, lors de la réunion de l'Opep à Vienne, qui concrétisera l'accord d'Alger, a indiqué hier le ministère de l'Énergie dans un communiqué.

M. Boutarfa a reçu samedi soir à Alger le ministre saoudien de l'Énergie, de l'Industrie et des ressources minérales, M. Khalid al-Falih. Lors de cet entretien, ils ont abordé l'évolution des marchés pétroliers et les perspectives de mise en oeuvre de l'accord historique d'Alger auquel sont parvenus les membres de l'Opep le 28 septembre dernier, qui prévoit de réduire la production de l'Opep à un niveau oscillant entre 32,5 et 33 millions de barils par jour. Les deux ministres «se sont montrés très optimistes quant à la perspective de trouver un accord juste, équilibré et équitable lors de la prochaine réunion de l'Opep prévue le 30 novembre à Vienne qui viendra concrétiser l'accord d'Alger», précise le communiqué. A ce propos, M. Boutarfa a déclaré que l'accord d'Alger était déjà en cours de mise en oeuvre et que les préparatifs pour la réunion de l'Opep se déroulaient dans un esprit «constructif et coopératif». «Je suis optimiste. Nous allons, je l'espère, parvenir à un accord collectif à Vienne qui mettra en oeuvre la décision d'Alger et qui démontrera que l'Opep est encore une organisation opérante et active en vue de stabiliser les marchés», a ajouté M. Boutarfa cité dans le communiqué. Pour sa part, le ministre saoudien «a rappelé combien l'accord d'Alger a transformé les marchés pétroliers et a amélioré les relations entre pays membres de l'Opep en convergeant les opinions et en

aboutissant à un accord dont la mise en oeuvre est aujourd'hui une nécessité», note le communiqué. «Pour stabiliser les marchés, il est nécessaire de mettre en oeuvre l'accord historique d'Alger. Je reste confiant et optimiste de voir la raison l'emporter. Nous arriverons, nous l'espérons, à un accord juste et équilibré qui prenne en considération les événements exceptionnels survenus dans quelques pays membres de l'Opep et auquel tous contribueront y compris les pays non membres», a déclaré M. Al Falih, cité dans le communiqué. Par ailleurs, les deux ministres «ont jugé pertinente l'idée d'avancer la réunion du Haut comité d'experts (prévue initialement le 25 novembre) au 21 novembre afin de donner le temps aux ministres de mieux examiner et d'apprécier les propositions du comité et, éventuellement, de se concerter afin de mieux préparer la réunion ministérielle du 30 novembre 2016» qui se tiendra dans la capitale autrichienne, précise le communiqué. Cette démarche «permettrait de réunir les bonnes conditions pour assurer sa réussite», ajoute la même source.

## Algérie - Hongrie : Rencontre d'affaires

**Source : El Moudjahid**

Inscrite dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, cette rencontre d'affaires entre opérateurs économiques hongrois et homologues algériens, qui sera organisée le 20 novembre courant, au siège de la chambre algérienne de commerce et d'industrie. La délégation hongroise, composée d'entreprises activant dans les domaines de l'informatique, la sécurité numérique, la plasturgie ainsi que l'équipement forestier et matériel agricole discutera des opportunités offertes, en Algérie, pour d'éventuels partenariats dans les secteurs ciblés. L'Algérie et la Hongrie qui entretiennent de bonnes relations politiques comptent consolider ainsi leurs liens, au plan

économique. Une volonté exprimée, lors d'une rencontre d'affaires organisée, à Alger, en septembre 2015, par l'ambassadrice de la Hongrie, Mme Helga Katalin Pritz et qui fait suite aux recommandations découlant de la première commission mixte algéro-hongroise, tenue à Budapest, les 8 et 7 septembre 2015. La délégation algérienne présente à cette réunion avait affiché, à cette occasion, ses priorités en matière de coopération avec la Hongrie notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, des ressources en eau, de l'urbanisme et du tourisme, les filières avicole, bovine et laitière étant retenues, en priorité. Un intérêt particulier a été prononcé, d'autre part, pour les secteurs de l'agriculture, l'alimentation animale, l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, la biotechnologie et la production de médicaments génériques, et les NTIC. L'Algérie qui entend orienter ses liens de coopération vers des domaines économiques à fort potentiel et à rentabilité sûre. Les deux pays qui se sont également exprimé pour des partenariats à intérêt commun, lors de ces rencontres, ont affiché leur disponibilité pour l'optimisation des échanges commerciaux dont le volume est encore très faible. Il y a lieu de rappeler, à ce propos que la compagnie nationale Air Algérie avait rouvert, en septembre dernier, la ligne aérienne entre Alger et Budapest. La réouverture de cette ligne est censée permettre de nouvelles perspectives aux échanges entre les deux pays.

### Réserve mondiale d'or : L'Algérie à la 25e place

**Source : L'Econews**

L'Algérie figure à la 25e place dans le classement des pays africains les plus gros détenteurs d'or dans le monde avec 173 tonnes, indique The International

Financial Statistic dans son dernier rapport. L'Afrique du Sud vient au 29e rond avec 125 tonnes, la Libye à la 31e place avec 116 tonnes. L'Egypte et le Maroc classés respectivement aux 41e et 59e places avec (75 tonnes et 22 tonnes).

Selon le dernier bilan du Conseil Mondial de l'Or, World Gold Council (WGC), les réserves d'or officielles détenues par les banques centrales s'élèvent à 32 702 tonnes au 1er janvier 2016. Les plus gros détenteurs d'or dans le monde bancaire, précise le bilan, sont les Etats-Unis en 1ere place avec 8 133 tonnes, l'Allemagne au 2e rond avec 3 378 tonnes, le Fond Monétaire International à la 3e position avec 2 814 tonnes, l'Italie à la 4e place avec 2 451 tonnes, la France ( 5e, 2 435 tonnes), la Chine (6e, 1 823 tonnes), la Russie (7e, 1 499 tonnes) et la Suisse (8e, 1 040 tonnes). Ils représentent 78,6 % des réserves d'or mondiales détenues par les banques centrales

Dans le détail, le document a souligné que le volume du stock d'or détenu par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), au 31 décembre 2015, est de 1 174 234,76 onces, soit environ 36,5 tonnes. Avec un cours de l'once d'or à 664 330 de FCFA (la devise officielle des huit États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine depuis 1994), la contrevaletur de ces actifs est de 780 milliards de FCFA. Seul 10 % des avoirs en or de la BCEAO est détenu sur le territoire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). D'après la même source, 90 % est en dépôt dans les coffres de la Banque de France pour une valeur estimée à 700 milliards de FCFA.

Selon la Banque de France, « l'or représente un peu plus de 70 % de ses réserves de change, le reste est constitué de devises étrangères (dollar, yen, ...). Ces réserves sont utilisées pour les interventions sur le marché des

changes. L'or constitue aussi une réserve ultime en cas de circonstances exceptionnelles. A ce jour, la Banque de France possède 2 435 tonnes d'or [100 tonnes de pièces et 2 335 tonnes de lingots d'une valeur d'à peu près 110 milliards d'euros], soit près d'une année de production mondiale. La valeur de ces réserves représentait 96,1 milliards au 31 janvier 2013. L'or est principalement conservé sous forme de barres d'or presque pur (99,5 % minimum) au standard international de 12,4 kilos et d'une longueur de 26,5 cm. La Banque de France est le 4e détenteur d'or mondial derrière les banques centrales des États-Unis, d'Allemagne et d'Italie.

### Lait: la facture d'importation en baisse de près de 30% sur les neuf premiers mois

**Source : APS**

La facture d'importation du lait a reculé à 618,88 millions de dollars (usd) durant les neuf premiers mois de 2016, contre 880,88 millions usd à la même période de 2015, soit une baisse de 29,74%, a appris l'APS auprès des Douanes.

De janvier à septembre, les quantités importées de ce produit (lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières utilisées comme intrants) ont également reculé pour s'établir à 262.792 tonnes contre 301.432 tonnes, soit une réduction de près de 13% entre les deux périodes de comparaison, indiquent les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Outre la baisse des quantités importées, la facture a reculé également en raison de la chute des prix à l'importation par l'Algérie de cette denrée alimentaire.

Ainsi, durant les sept premiers mois 2016, le prix moyen à l'importation par l'Algérie des poudres de lait s'est établi 2.319 usd/t, en baisse de 21,34% par rapport à la même période en 2015.

En 2015, la facture des importations du lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières, avait déjà reculé à 1,04 milliard de dollars (md usd) en 2015 contre 1,91 md usd en 2014, pour des quantités de 372.252 tonnes contre 395.898 tonnes.

Afin de réduire les importations de ce produit subventionné et de promouvoir la filière lait, des mesures avaient été décidées par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement, avec l'objectif de baisser les importations de la poudre de lait de 50% à l'horizon 2019.

Le gouvernement a ainsi décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA (contre 46 DA auparavant), se répartissant entre 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre, respectivement, 34 DA et 12 DA auparavant.

En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé).

D'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait.

Il s'agit notamment de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au développement des grandes cultures (céréales et fourrages).

Les pouvoirs publics ambitionnent, dans ce cadre, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes.

Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne "R'fig" pour investir dans la production des fourrages, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

### [Agroalimentaire : Les industriels tunisiens délocalisent massivement vers l'Algérie](#)

**Source : Algérie Focus**

Les magnats de l'agroalimentaire tunisiens semblent avoir trouvé leur terre promise. Plusieurs d'entre eux ont, en effet, ouvert, récemment, des unités de production à l'est du pays. Le marché algérien est perçu comme très prometteur.

Selon toute vraisemblance, les industriels tunisiens pensent que leur marché local a atteint ses limites. C'est pour cela qu'ils ont opté pour le marché algérien plus propice à l'expansion.

L'information rapportée par nos confrères de l'Expression annonce une véritable dynamique de délocalisation. La cause est semble-t-il un terrain économique plus propice à l'investissement et un marché plus favorable.

De l'avis des observateurs, cette délocalisation massive est un phénomène récent. Selon eux, de gros calibres de l'économie tunisienne propriétaires de marques connues en Tunisie et des sous-traitants de grandes marques européennes de l'agroalimentaire ont, ainsi, investi les zones industrielles de l'est du pays dans le cadre du partenariat avec des opérateurs nationaux.

### [Viandes rouges : Augmentation de 3%](#)

**Source : El Moudjahid**

La production des viandes rouges a enregistré une augmentation de l'ordre de 3%, au titre de l'actuelle saison agricole, totalisant 280.000 quintaux, a-t-on appris, hier auprès des services de la wilaya. La production de viandes rouges provient à 80% de l'élevage ovin, a précisé la même source, préconisant « une augmentation significative » de la production de cette filière, « durant les cinq prochaines années », a-t-on souligné.

## **COMMERCE**

### [Air Algérie réhabilite son service Cargo](#)

**Source : L'Econews**

Suite à la baisse de ses revenus à cause d'une rude concurrence des compagnies étrangères, Air Algérie a enfin décidé de réhabiliter son service Cargo, et ce, en assurant dès ce mardi, une liaison hebdomadaire entre Alger et Lyon-Saint Exupéry.

« À partir du 15 novembre prochain, Air Algérie Cargo opérera une liaison hebdomadaire entre Alger et Lyon-Saint Exupéry », indique le site spécialisé dans l'actualité de l'aviation civile « Air Info. » Lequel précisera que cette liaison offrira de nouvelles capacités aux exportateurs et

importateurs de la région lyonnaise à destination et en provenance d'Algérie, voire plus loin en Afrique grâce aux connexions possibles à Alger sur le Sénégal et la Mauritanie. « Le fret en transit vers l'Afrique bénéficiera d'un vol vers Dakar en 737 QC opéré les mercredis au départ de la capitale algérienne », précise-t-on.

Selon la même source, entre 18 et 20 tonnes de charges utiles seront disponibles chaque mardi dès le 15 novembre sur les différents types d'avions proposés sur la ligne. Air Algérie Cargo prévoit en effet d'opérer des Lockheed Hercules ou Boeing 737-700C. « Une agilité pensée en fonction des typologies de fret réservées ou visées », souligne-t-on et d'ajouter « les produits pharmaceutiques, les biens industriels, le « oil and gas » sont visés pour l'export. À l'import les produits agro-alimentaires feront le pendant ».

Air Algérie rappelle-le, avait annoncé l'acquisition de deux aéronefs durant l'année en cours. Ainsi, la flotte la nouvelle filiale Cargo de la compagnie Air Algérie compte 5 appareils, composés de 2 ATR et de 3 Boeing. Avec cette nouvelle annonce, les opérateurs économiques espèrent résoudre le problème du transport, au niveau national ou au niveau international, et qui représente l'un des principaux obstacles à l'exportation.

### [L'INSIM lance la première promotion au profit du groupe Divindus](#)

**Source : El Watan**

Le conglomérat public Divindus, appelé également Groupe des industries locales (GIL), issu de la restructuration d'un certain nombre de SGP et entreprises publiques économiques, et l'Institut supérieur international de management (Insim)

viennent de donner un contenu concret à l'accord de formation de «top managers» qu'ils avaient mutuellement conclu il y a quelques mois.

Le processus de formation d'une première promotion vient effectivement d'être lancé à la faveur d'une cérémonie organisée à l'Entreprise nationale des systèmes informatiques (ENSI) en présence de tous les responsables concernés, au premier rang desquels se trouvaient les PDG du groupe Divindus et de l'INSIM, de hauts responsables du ministère de l'Industrie, ainsi que les dirigeants des 12 filiales de ce grand groupe public industriel, essentiellement destiné au développement du secteur de l'environnement, qui emploient environ 12 000 travailleurs et réalisent entre 10 et 15 milliards de dinars de chiffre d'affaires consolidé par an.

Conscients de l'importance de ce type de formation dont ce conglomérat, composé d'entreprises industrielles et de services, ne saurait se passer s'il veut effectivement améliorer sa compétitivité et ses performances productives, les dirigeants principaux de l'EPE/SPA Divindus sont plus que jamais déterminés à inscrire la qualification de l'encadrement supérieur et intermédiaire du groupe et de ses filiales, au rang de leurs toutes premières priorités. Le recours à l'Insim, un des importants instituts de formation algériens en top managers, s'inscrit précisément dans cette logique que le gouvernement, à travers le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a, du reste, vivement encouragée.

Ce dernier vient en effet de donner son plein accord au très ambitieux programme de formation que Divindus avait soumis à son examen. Pas moins de 4700 cadres bénéficieront durant les années 2016 et 2017 de ce programme de qualification au top management en faveur duquel un premier financement a déjà été dégagé. Le dispositif de formation en question se

compose, apprend-on de source proche de l'Insim, de deux volets : un volet académique (initiation au management, gestion budgétaire) et un volet développement personnel (management d'équipes, gestion des conflits, gestion du temps et du stress, etc.). L'Insim a conçu ce dispositif en faveur des cadres dirigeants et collaborateurs de rang N1 de l'ensemble des unités du groupe Divindus. La mise en œuvre opérationnelle se fera en 36 jours, à raison de quatre jours par mois en mode alterné qui n'affectera aucunement la continuité du service, précise cette même source.

## **REGIONS**

### [Nouvelle ligne ferroviaire Touggourt-Hassi-Messaoud : Réalisée à 40%](#)

**Source : El Moudjahid**

Les travaux du projet de la nouvelle ligne ferroviaire Touggourt-Hassi-Messaoud, ont enregistré un avancement estimé à 40 %, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya de Ouargla. Confiés à cinq entreprises nationales, ces chantiers portent notamment sur, le terrassement, l'ouverture de voies, l'assainissement, le drainage et la construction des ouvrages d'art, a-t-on précisé. Doté d'un montant global estimé à 70 milliards DA, au titre du Programme Complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), le projet en question, dont le coup d'envoi officiel a été donné en janvier 2013, pour un délai de 48 mois, est en cours d'exécution avec le concours de trois bureaux d'études nationaux spécialisés, pour le suivi de la réalisation et le contrôle technique, a-t-on ajouté. D'une distance de 150 km (96 km voie unique et 54 km double voie), cette ligne ferroviaire reliant Touggourt à Hassi-Messaoud, via la ville Nouvelle de Hassi-Messaoud, est appelée, une fois entrée en service, à amorcer une

nouvelle dynamique au développement socio-économique dans la région Sud-est du pays. Le projet, enregistré, auparavant, certaines «contraintes» liées notamment aux pipelines traversant son tracé sur plus de 40 km, ont indiqué des responsables locaux du secteur des transports, signalant que l'opération relative à l'évitement de cette nappe de pipes a été déjà prise en charge dans l'étude technique. Cette nouvelle ligne ferroviaire qui englobera sur son tracé (150 km) trois gares pour les voyageurs et une autre pour la marchandise, en plus d'un atelier de maintenance et une vingtaine d'ouvrages d'art, fait partie de la future boucle ferroviaire Sud-est retenue dans le cadre du Schéma directeur national des infrastructures (SDSF). Composée de quatre lignes principales desservant les wilayas de Laghouat, Ghardaïa, Ouargla et El-Oued, la boucle Sud-Est (560 km), avec une vitesse de 220 km/h pour les trains de voyageurs et de 100 km/h pour ceux de transport de marchandise, la boucle Sud-est permettra d'assurer l'extension, le maillage et l'interconnexion des lignes existantes, en plus le désenclavement des régions du Sud du pays, a-t-on fait savoir. Le SDSF envisage, entre autres objectifs, le développement, la modernisation et l'extension du réseau ferré à l'échelle nationale afin de garantir la continuité et la complémentarité des réseaux pour le transport des voyageurs et des marchandises, a-t-on signalé.

### **La gare multimodale de Touggourt réalisée à près des deux tiers**

Le projet de la gare routière de type «A» en chantier à Touggourt, est concrétisé à près des deux tiers, selon la Direction locale des transports. Les travaux de réalisation du bloc principal et de bâtiments annexes de cette structure sont achevés, alors que les opérations liées à l'aménagement extérieur, ainsi que la réalisation

des VRD et le revêtement de voies sont, actuellement à différents taux d'avancement, a-t-on expliqué. Une enveloppe globale de 775 millions DA a été consacrée à la réalisation de cette nouvelle gare qui permettra, une fois entrée en service, d'offrir une coordination systématique des flux de voyageurs et une correspondance intermodale pour différents moyens de transport (autocar, taxi et trains). Couvrant une superficie totale de 60.000 m<sup>2</sup>, la nouvelle gare multimodale retenue en faveur de cette agglomération urbaine, compte 30 quais pour bus, 64 espaces pour taxi, un parking d'une capacité de 20 voitures et un espace réservée à la future gare ferroviaire, selon la fiche technique du projet. Le chef de l'exécutif de la wilaya de Ouargla, à mis l'accent, lors d'une récente visite au projet, sur la nécessité de rattraper le retard accusé dans les travaux de réalisation et d'établir une étude technique pour trouver une solution au problème d'accès à cette gare implantée près d'une cité résidentielle. L'opération prévue, contribuera à éviter le tissu urbain et assurer la fluidité au trafic routier dans de bonnes conditions de sécurité.

### **15 nouvelles fermes aquacoles à Tizi-Ouzou**

#### **Source : L'Econews**

Avec une production qui n'est que de 15 000 quintaux/an en moyenne, le secteur de la pêche dans la wilaya de Tizi-Ouzou demeure à la traîne. Pourtant, le secteur a bénéficié de moyens financiers relativement importants depuis la mise en œuvre du premier programme quinquennal de relance économique et la région renferme d'importantes potentialités en la matière.

Désormais, pour donner un nouvel élan au secteur, les autorités locales misent sur l'aquaculture et l'élevage de plusieurs espèces de poissons. Dans ce sillage, selon la

direction de la pêche et des ressources halieutiques de wilaya, d'ici 2020, pas moins de 15 fermes aquacoles sont au programme de développement local.

« Nous avons attribué des concessions pour six projets de fermes aquacoles au niveau du périmètre maritime de Tizirt. Deux zones d'activité aquacole prioritaires (ZAAP) ont été créées par arrêté du wali délivré en mars 2015. Elles sont respectivement de 15 et 2 hectares et destinées à la pisciculture marine et à l'élevage de coquillages et mollusques», fait-on savoir au niveau de l'administration sectorielle, avant d'ajouter que une ferme mise en service au début de l'année en cours dans la région de Tizirt de Mizrana bénéficiera dans les mois à venir d'un plan d'extension.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de développement du secteur à l'horizon 2020, le Système d'accompagnement à l'investissement productif dans les filières de la pêche et de l'aquaculture (Saipa) prévoit de doter la wilaya de Tizi-Ouzou d'autres projets : unité de fabrication d'aliments de poisson, centre de pêche, 2 unités de fabrication de glace, une station d'avitaillement en gasoil, une halle à marrée ainsi qu'un système de récupération des huiles à moteur.

En outre, la direction de la pêche prévoit le lancement des autres projets de fermes aquacoles au courant de l'année 2017. « Nous venons d'accorder deux autorisations préalables pour la réalisation d'une ferme aquacole spécialisée dans la pisciculture et la conchyliculture, ce qui portera à 8 le nombre de fermes aquacoles prévues», a-t-il encore été précisé.

Selon la même source, une centaine d'opérateurs privés ont manifesté leur intérêt pour investir dans ce créneau d'activité. En revanche, l'aboutissement des investissements de cette nature n'est pas moins

contraignant étant donné ces projets sont particulièrement onéreux. Ils sont estimés entre 300 millions et un milliard de dinars, une raison pour laquelle de nombreux porteurs de projets finissent par renoncer à leurs initiatives, alors qu'avec la conjoncture économique actuelle et les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement, les banques sont réticentes pour l'octroi de financements.